

Direction Régionale de l'Alimentation
de l'Agriculture et de la Forêt

Bordeaux, le 05/01/2026

Affaire suivie par :
Loïc CARTAU/Nicolas LECOEUR
SERFOB
Tél : 05.56.00.43.96 - 05.87.79.84.85
loic.cartau@agriculture.gouv.fr - nicolas.lecoeur@agriculture.gouv.fr

Compte rendu de la Commission Régionale de la Forêt et du Bois du 21 novembre 2025

1) Introduction

Par **Henri SABAROT**, Conseiller Régional représentant le Président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, et **Bénédicte GENIN**, DRAAF Adjointe représentant le Préfet de la Nouvelle-Aquitaine.

Les principaux documents ont été envoyés à tous les membres de la CRFB en aval de la réunion.

En complément des échanges, seront aussi rendus disponibles :

- le bilan des aides de l'année 2025 ajusté (ADEME),
- le document sur les volumes de bois en Nouvelle-Aquitaine et les flux (DRAAF).

Tous les documents sont accessibles sur le site de la DRAAF :

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/commission-regionale-de-la-foret-et-du-bois-r313.html>

Bénédicte GENIN évoque la situation sanitaire en lien avec le Nématode qui constitue une préoccupation majeure de cette fin d'année 2025. Le sujet n'est pas spécifiquement à l'ordre du jour mais pourra être abordé en questions diverses. Elle relève et déplore aussi que la filière subisse une augmentation des incivilités/vandalismes sur l'ensemble du territoire, et insiste dans ce cadre sur l'importance du dialogue filière/société. Henri SABAROT insiste sur la qualité des relations entre la Région et les services déconcentrés de l'État notamment dans le début de gestion de crise Nématode et pour les actions d'accompagnement de la filière.

2) Présentation de la note de conjoncture forestière par les FIBOIS

intervenants : FIBOIS LdG (Anne Guivarc'h) / FIBOIS Nouvelle-Aquitaine (Christophe Prince)

- Stéphane VIEBAN (UCFF) : Le peuplier est l'essence qui souffre le plus via le marché du contre plaqué. Les prix s'effondrent.

- autre remarque dans la salle : Le chêne est aussi très impacté parce que les acheteurs ont des stocks qu'ils ont beaucoup de mal à valoriser à un niveau correspondant au prix d'achat de la matière première. Les prix baissent de 20% environ.

3) Bilan des aides de l'ADEME en 2025

intervenants : ADEME (Jérémy Gloaguen)

- Eric DUMONTET (Sysso) : Quels sont les types d'investissement accompagnés ?
ADEME : abatteuses, porteurs, débusqueurs, logiciels et renouvellement plutôt post incendie Landiras et post grêle en Dordogne

4) Suivi des incivilités et vandalisme en forêt

intervenants : FIBOIS Nouvelle-Aquitaine (Gaël Lamoury)

- Henri SABAROT (Conseil Régional NAq) : Y a-t-il eu des arrestations et des condamnations depuis le début de ces faits ?

Attention au sentiment d'immunité.

- Xavier GAILLARD (Fransylva Limousin) : La pression sociétale engendre des reports de chantier même prévus aux PSGs. Les conséquences peuvent être importantes pour la filière.

- Stéphane VIEBAN (UCFF) : Il y a aussi l'impact sur les collaborateurs qui vont faire leur travail à reculons. Il faut porter plainte, ce que font les coopératives forestières. Ensuite les enquêteurs et la justice doivent faire leur travail. C'est un vrai problème de société.

- Stéphane COREE (CBB/Sylvamo) : Confirme les propos de M. Gaillard, la difficulté devient l'impact sur la ressource. Le propriétaire ose de moins en moins vendre et, sur certaines coupes, l'exploitant ose de moins en moins acheter. Au-delà du vandalisme, la justice devrait plus s'intéresser aux actions d'entrave. Il y a trop peu de condamnations en lien avec ces blocages alors que les auteurs sont identifiés car ces actions sont revendiquées.

- Bruno MEILLAND-BORDES (FNE NA) : Concernant la pression sociétale sur la filière attention à l'amalgame : ce sont aussi les consommateurs de bois. Il faut qu'il y ait une distinction. Il y a un risque de rupture du dialogue entre la filière et la Société si on ne fait pas la distinction entre les actions militantes légales et illégales.

- Sébastien GOURDET (ETF NA) : Il y a un ras le bol de la profession et on peut craindre un dérapage. Les investissements matériels mis en danger sont très importants pour les entrepreneurs. La pérennité des entreprises peut être mise en jeu. Une nouveauté, notamment en Poitou Charentes, avec des personnes qui viennent menacer à visage découvert donc avec un sentiment d'impunité.

- Bénédicte GENIN (DRAAF) : Indique que nous sensibiliserons les parquets lors des travaux sur d'autres infractions pour porter un message d'attention et d'alerte auprès de la justice.

5) Utile par essence : une méthode de concertation dans le cadre du dialogue filière société

intervenants : FIBOIS Nouvelle-Aquitaine (Jean-Marc Meyer - président)

Conclusion de Jean-Marc MEYER : nous devons avoir une vision pro active pour trouver des solutions et ne pas vivre qu'en réaction.

- Stéphane VIEBAN (UCFF) : Nos actions sont peu mises en valeur par la Presse. La Presse est un relai qui n'a pas encore intégré notre communication.

- Bruno MEILLAND-BORDES (FNE NA) : En tant que représentant écologiste, nous affirmons notre solidarité contre toutes les formes de violence dans le débat. Ceci nous permettrait d'avancer plus sereinement.

6) Point sur les moyens budgétaires

intervenants : DRAAF (Nicolas Lecoeur) / Conseil Régional (Bernard Lazarini)

Rappel conjoint de la DRAAF et du Conseil Régional : le regroupement des structures de représentation de la filière doit être un objectif notamment dans une période de réduction budgétaire.

- Nicolas LECOEUR (Chef du SERFOB) : L'État va continuer à s'engager dans ses actions primordiales grâce à ses moyens traditionnels, notamment la DFCI et une base un peu réduite d'animation. En revanche, les moyens liés à la planification écologique, qui accompagnaient les moyens traditionnels depuis quelques années, seront fortement diminués et iront essentiellement vers le renouvellement forestier, quelques actions DFCI en complément des moyens traditionnels et des actions sur les départements d'outre mer.

- Chloé MONTA (Communes forestières) : Quel budget pour gérer la crise nématode ?

À ce stade les mesures de gestion sont essentiellement sanitaires mais nous devrons échanger pour envisager des mesures d'accompagnement en fonction bien entendu des limites budgétaires dans une période complexe.

=> Demande de la profession d'une aide spécifique sur la mise aux normes NIMP15.

7) Conclusion

- **Henri SABAROT** : Remercie les intervenants puis rappelle l'attachement du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, déjà exprimé lors de l'Assemblée générale des sylviculteurs du Sud-Ouest, à ce que la filière s'engage dans une démarche commune. Ce « faire filière » passe par une mise en commun des moyens à travers une interprofession régionale unique qui bien entendu laisserait sa place à la spécificité du Massif des Landes de Gascogne. Il est temps d'avancer à ce sujet.

- **Bénédicte GENIN** : Souligne la qualité des présentations. Elle rappelle que la violence n'est jamais une solution et qu'elle doit être désamorcée par le travail en amont de concertation/communication actuellement initié. Sur la formation, la loi prévoit de mieux faire connaître les formations et les métiers => les formations forestières sont à soutenir et à développer.